



COMMUNIQUE DE PRESSE

Symphonics rachète le surplus d'énergie des installations photovoltaïques, pour soutenir les revenus des producteurs

Paris, le 20/04/2026.

Alors que les projets d'autoconsommation, notamment collective (ACC), se développent et que de nombreuses installations photovoltaïques arrivent en fin de contrat d'obligation d'achat, les producteurs doivent trouver de nouvelles solutions pour valoriser leur électricité et rentabiliser leurs équipements.

Symphonics, spécialiste du pilotage intelligent de l'énergie et fournisseur d'électricité, se positionne en soutien de la filière photovoltaïque et annonce le lancement d'une offre dédiée au rachat et à la valorisation du surplus d'électricité. Cette offre concerne toutes les installations photovoltaïques, professionnelles comme résidentielles.

Symphonics s'engage à acheter le surplus d'énergie pour tous les équipements

Symphonics se positionne comme acheteur de surplus pour un large portefeuille d'installations photovoltaïques, couvrant aussi bien les sites résidentiels que les actifs professionnels, jusqu'à 10 MWc.

L'entreprise agrège ces volumes afin d'en optimiser la valorisation sur les marchés de l'énergie. Elle regroupe l'ensemble de ces surplus rachetés afin de les revendre dans les meilleures conditions.

Un enjeu croissant avec la fin des obligations d'achat

Afin de répondre aux différents profils de producteurs, Symphonics propose plusieurs types d'offres :

- Des offres à prix fixes
- Des offres indexées sur les prix de marché (spot ou M0) notamment pour les sites en complément de rémunération

Ces offres sont conçues pour s'intégrer pleinement dans des schémas d'autoconsommation individuelle comme d'autoconsommation collective, en maximisant la valeur du surplus injecté. Symphonics travaille déjà avec des acteurs qui pilotent des projets d'autoconsommation collective (PMO), afin d'optimiser les revenus des producteurs.

Un enjeu croissant avec la fin des obligations d'achat

À partir de l'année prochaine, un volume croissant d'installations photovoltaïques arrivera en fin de contrat d'obligation d'achat, ces dispositifs n'étant pas reconductibles (3000 contrats arriveront à terme en 2027, puis 100 000 en 2028).

Dans ce contexte, les producteurs doivent trouver de nouveaux débouchés pour valoriser leur électricité. Symphonics propose une solution permettant de sécuriser un revenu pour ces installations, en assurant l'achat du surplus, son agrégation et sa valorisation sur les marchés de l'énergie.

Une approche intégrée de la chaîne énergétique : production – agrégation – fourniture

En tant que fournisseur d'énergie, Symphonics est en mesure de proposer une approche globale combinant :

- Valorisation du surplus de production
- Agrégation des actifs
- Fourniture d'électricité pour couvrir les besoins résiduels des clients

Cette approche permet de construire des solutions énergétiques complètes, adaptées aux nouveaux modèles de consommation décentralisée.

Avec cette nouvelle offre, Symphonics entend accompagner les producteurs dans la transition post-obligation d'achat et contribuer à structurer un marché plus dynamique et plus compétitif pour la valorisation de l'électricité photovoltaïque.

A propos de Symphonics

Symphonics est un acteur intégré du secteur de l'énergie, spécialisé dans le pilotage énergétique intelligent et la valorisation des actifs de production, de stockage et de

consommation sur les marchés de l'énergie. L'entreprise s'est imposée comme un acteur majeur de l'agrégation, la flexibilité et la fourniture d'énergie et s'est implantée dans plusieurs pays d'Europe. Symphonics propose des offres « d'Énergie Pilotée » afin d'accompagner les consommateurs et les acteurs de la filière renouvelable vers une énergie plus compétitive et plus durable. Opérateur certifié par RTE et labellisé Deeptech par Bpifrance, Symphonics pilote aujourd'hui plus de 400 000 équipements connectés et soutient activement le développement et l'intégration des énergies renouvelables. <https://symphonics.fr/>